



République française

Villeneuve-le-Roi

Didier GONZALES
Maire de Villeneuve-le-Roi
Conseiller régional d'Île-de-France

Monsieur Christian FAVIER
Président du Conseil départemental
Hôtel du Département
Avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

Villeneuve-le-Roi, le 23 août 2016

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, le Département et l'Etat ont annoncé qu'une aire de grand passage serait implantée sur le territoire de la commune de Santeny.

Il est regrettable que cette décision ait été prise au cœur de l'été sans aucune concertation, notamment avec la commune de Santeny.

En tant que conseiller régional du sud Val-de-Marne, je déplore également que le lieu d'implantation d'une aire de grand passage de gens du voyage ait été choisi sur un secteur où la problématique foncière est importante au regard du nécessaire maintien de l'agriculture et de la préservation des espaces naturels, enjeux auxquels le Conseil régional est particulièrement attentif.

De surcroît, les infrastructures de la commune de Santeny, l'une des plus petites du Val-de-Marne, sont difficilement compatibles avec l'installation fréquente de nombreuses familles de gens du voyage (jusqu'à 150 caravanes) sur cette commune du Plateau briard.

Aussi me semble-t-il opportun de reconsidérer votre position.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Didier GONZALES

Copie à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne